

29 février 1884.

Nous, les sauvages de Yankee-Flat, soussignés, désirons qu'une certaine somme d'argent qui nous est due par M. Onderdonk (soit environ \$700, plus ou moins) soit payée à Sa Seigneurie l'évêque de New Westminster dans le but de construire et établir une école de jour pour nos enfants dans le voisinage de notre village.

Témoins nos marques apposées ce vingt-neuvième jour de février 1884.

Soie (Chef)	Sa × marque.	William (par Soie)	Sa × marque.
Queensutka	"	Speakah	"
Kal-a-lask	"	Utspulow	"
Tsuesh	"	Yom Hiopah (par Soie)	"
Klepoh	"	Quinegah	"
Andrew	"	Simlak	"
McCann	"	Queethah	"
Queesk (par Soie)	"	Kaspâhan	"
Saak	"	Towtah	"
Kalwem	"	Allsee	"
Mayask	"	Holiere (par Soie)	"
Klamuken	"		

Signé par les sauvages sus-nommés, à Yankee-Flat, en présence de
DARRELL W. H. HORLOCK, *vicaire de Yale*,
E. PEARSON, *s. de P.*,
EDWIN LENCH WRIGHT, *missionnaire des sauvages*,
Rivière Fraser.

NEW-WESTMINSTER, 9 mars 1884.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de mettre sous ce pli un document (original) signé par vingt-trois chefs de famille de Yankee-Flat et attesté par E. Pearson, juge de paix, et deux ecclésiastiques. J'espère que ce document sera suffisant pour établir les vœux des sauvages relativement à l'argent que leur doit l'entrepreneur du chemin de fer.

Je vous envoie aussi copie d'une lettre reçue du révérend D. H. W. Harlock, auquel j'avais donné instruction de s'enquérir des circonstances dans lesquelles le révérend père Lejeune vous avait fait certaine demande.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. W., New-Westminster.

M. J. W. POWELL, M.D., surintendant des sauvages.

NEW-WESTMINSTER, 30 juillet 1884.

MON CHER SIR JOHN MACDONALD.—Si je dois m'excuser de vous adresser une lettre privée relativement à une question publique, je le fais avec toute déférence, en expliquant cependant que ce n'est pas dans mon intérêt mais dans le vôtre que je marque privée. Vous vous croiriez peut-être obligé de répondre officiellement à une lettre officielle. Vous pouvez traiter une lettre privée comme bon vous semble. Je suis prêt à vous écrire officiellement sur le sujet si vous le désirez.

Je veux parler de la conduite des affaires des sauvages dans cette province, ou plutôt dans notre diocèse, car au-delà je ne suis pas concerné, ou je n'ai pas droit de plainte.

Ce dont je me plains c'est que pour des affaires de la plus grande importance pour les sauvages, je ne puis exciter le moindre intérêt dans le département ni obtenir autre chose que le plus simple accusé de réception de mes lettres.

Je vais par exemple dépenser cette année pour l'avancement des sauvages, entre \$3,000 et \$4,000 d'argent recueilli par moi-même pour cette fin sans avoir pu dans cette œuvre rencontrer le moindre encouragement de la part du département des sauvages.

Ceci me paraît non seulement une juste cause de plainte, mais encore une regrettable indifférence pour les avantages offerts par de puissants moyens d'action, car il